



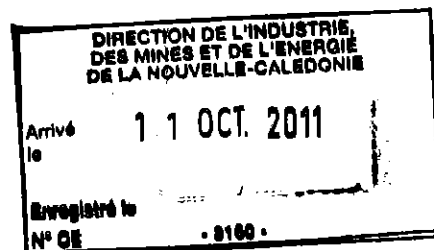
✓

Coca-Cola



N / Réf. : 296/11 TL/sb
V / Réf. :

Nouméa, le 6 octobre 2011



DIMENC
Service Industrie
BP 465
98845 Nouméa Cedex

Att : Mme Lauretta DEVAUX

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver joint le tableau demandé dûment complété.
Aussi, nous vous confirmons que nous n'avons plus de source radioactive dans nos installations depuis 2007 ; les dernières ayant été remplacées par des générateurs à rayons X.

Nous vous joignons également le dernier contrôle technique d'août 2010 se rapportant à ces générateurs.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Thierry LEONARD
Directeur Industriel



7 rue des Frères Charpentier - Montravail - BP : 1209 - 98845 Nouméa cedex - Nouvelle-Calédonie - Tél : (687) 27 22 44 - Fax : (687) 28 35 52

E-mail : lefroid@lefroid.nc - www.lefroid.nc

Société Anonyme - Capital 78.750.000 Francs CFP - R.C. B009217 - Ridet 009217 001

BCI 17499 00010 15534202014 12 - BNP 17939 09110 003 374 00184 49 - BNC 14889 00081 01100340149 78 - SGCB 18319 06705 06040001015 86 - CCP 20041 01022 0000861 U 051 66



CONCESSIONNAIRE



CONCESSIONNAIRE



CONCESSIONNAIRE



CONCESSIONNAIRE



CONCESSIONNAIRE



PROPRIÉTAIRE



PROPRIÉTAIRE



PROPRIÉTAIRE



DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

1^{er} rue Unger
BP 465
98845 NOUMEA CEDEX

Téléphone : 27 02 30

Télécopie : 27 23 45

affaire suivie par
Lauretta DEVAUX
lauretta.devaux@gouv.nc
Ligne directe : 27 02 41
Ligne secrétariat : 27 02 96

Le chef de service

à

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ LE
FROID

BP 1209

98845 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 21 JUIN 2011

N° CS 11-3160-SI-1750 DIMENC

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Radioprotection

PJ : Tableau à compléter

Monsieur le directeur,

Dans le cadre d'une réflexion globale en matière de radioprotection, mon service réalise un recensement de l'ensemble des matériels, des sources et des substances radioactives présentes en Nouvelle-Calédonie.

Je vous demande de bien vouloir me retourner le tableau joint dûment complété :

- dans le cas où vous en disposez, des informations relatives aux matériels, sources et substances radioactives dont vous disposez en provinces Sud et Nord. La première partie du tableau permettra de connaître votre situation administrative et de pouvoir déterminer le régime de classement de vos activités au regard des codes l'environnement des provinces susvisées (Livre IV, Titre I : Installations classées pour la protection de l'environnement). En effet, les matériels, les sources ou substances radioactives sont des installations susceptibles de relever de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement au regard des codes susvisés. La seconde partie du tableau permettra d'obtenir un recensement détaillé et des démarches accomplies sur ces produits.
- dans le cas où vous n'en disposez pas, du nom de votre société et de la mention NEANT.

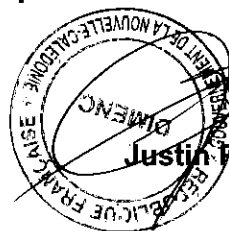
Une version électronique peut vous être transmise sur demande, pour un retour sous le même format.

Je vous demande de le retourner **dans le délai d'1 mois** à Messieurs les Présidents des assemblées des provinces Sud et Nord – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie - BP 465 – 98846 Nouméa cedex.

Cette affaire est suivie par Madame Lauretta DEVAUX, inspecteur des installations classées au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (27.02.41) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes considérations distinguées.

**Le Chef du service de l'industrie
Inspecteur des installations classées**


Justin PILOTAZ

SOCIETE: Le Froide

GESTION DES SOURCES ET SUBSTANCES RADIOACTIVES

Adresse du site 7 rue des Frères
Charpentier / Montreuil

Personne Compétente en Radioprotection (Nom et numéro de téléphone) : Nicolas CATHÉLINE 27.22.44

Document rédigé par : Christian GOUSSARD.

Mis à jour le : 29/08/11.

1° SYNTHÈSE DE TOUTES LES SOURCES RADIOACTIVES EXPLOITÉES

Le classement des rubriques 1710, 1711, 1720 et 1721 se fait selon les instructions de la rubrique 1700 (voir Code de l'Environnement):

Rubrique	Désignation	OUI / NON	Importance
1710	Substances radioactives (préparation, fabrication, transformation et conditionnement de -) et utilisation de substances radioactives sous forme de sources non scellées ou sous forme de sources scellées non conformes aux normes NF M 61-002 et NF M 61-003 ou équivalentes.	Oui Non	Radionucléide du groupe 1 - 2 - 3 - 4 Radionucléide = L'activité totale = Bq
1711	Substances radioactives (dépôt ou stockage de -) et dépôt ou stockage de substances radioactives sous forme de sources non scellées ou sous forme de source scellées non conformes aux normes NF M 61-002 et NF M 61-003 ou équivalentes.	Oui Non	Radionucléide du groupe 1 - 2 - 3 - 4 Radionucléide = L'activité totale = Bq

Rubrique	Désignation	OUI / NON	Importance
1720	Substances radioactives (utilisation, dépôt ou stockage de -) sous forme de sources scellées conformes aux normes NF M 61-002 et NF M 61-003 ou équivalentes.	Oui Non	Radionucléide du groupe 1 - 2 - 3 - 4
			Radionucléide =
			L'activité totale = Bq
1721	Substances radioactives (Installations comportant des équipements mobiles contenant des substances radioactives sous forme de sources scellées conformes aux normes NF M 61-002 et NF M 61-003 ou équivalentes).	Oui Non	Radionucléide du groupe 1 - 2 - 3 - 4
			Radionucléide =
			L'activité totale = Bq

PALEONTOLOGICAL CORRELATION OF ACTIVE EXTINCTION

CODE COULEUR A APPLIQUER A LA COLONNE "ZONE" (*):

	EN PLACE DANS LES UNITES
	SUR SITE EN ZONE DE STOCKAGE
	PREVUES (date envisagée)

CODE COULEUR A APPLIQUER A LA COLONNE "N° source" ("):

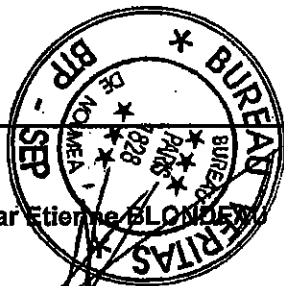
	SOURCE OUVERTE
	SOURCE FERME

[illegible]



**BUREAU
VERITAS**

Centre d'affaire LA BELLE VIE
BP 30514
98895 NOUMEA CEDEX
Téléphone : 41.02.60
Télécopie: 41.02.75



Réf. Client	Destinataire SOCIETE LE FROID BP 1209 98845 NOUMEA CEDEX
Rapport rédigé par Etienne BLOUDET	A l'attention de
Date de l'édition 24/08/2010	
Rapport NMA 8 10 437 - PON10.000RX.01130 EB/co	Copie à

**CONTROLE TECHNIQUE D'UNE INSTALLATION
DE RAYONNEMENTS IONISANTS**

Période de l'intervention
23 Août 2010
Lieu de l'intervention
SOCIETE LE FROID 7 rue frères Charpentier NOUMEA

DISPOSITIONS GENERALES

1. INFORMATIONS SUR LA MISSION

PERSONNE RENCONTREE

- ☐ Personne ne nous accompagnait.
- ☐ Nous avons été partiellement accompagnés, par M. Qualité :
- ☒ Nous avons été accompagnés, par M. GOUSSARD / Mr CATHELINE Qualité : Technicien de maintenance
- ☐ A l'issue de notre contrôle, nous avons fait part de nos observations à M.
- ☐ A l'issue de notre contrôle, nous n'avons pas pu faire part de nos observations oralement.

2. INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

CHEF D'ETABLISSEMENT

Nom : Mr M. CAILLARD.

DOMAINE D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Domaine : ☐ médical ☐ dentaire ☒ industriel hors INB

INVENTAIRE DES SOURCES DE RAYONNEMENTS IONISANTS DETENUES PAR L'ETABLISSEMENT

Nature	Nombre
Générateur électrique de rayons X	2
Accélérateur de particules	
Radionucléides en sources scellées	
Radionucléides en sources non scellées	
Autre source de rayonnements ionisants (préciser)	
☐ Nous n'avons pas pu obtenir les renseignements ci-dessus	

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION

Nom et prénom : Monsieur CATHELINE Nicolas

Qualité : Technicien de maintenance.

Organisme de formation : Bureau Veritas

Option(s) : Industriel

Date de fin de validité : sans objet

Désignation par le chef d'établissement : ☒ effectuée ☐ non effectuée

Date de désignation : A préciser.

☐ Voir action à entreprendre N°

DOSIMETRIE PASSIVE	☒ Sans objet
Organisme prestataire :	
Numéro d'abonnement :	
Tableau de rangement des dosimètres : ☐ existant ☐ inexistant	
☐ Lieu d'implantation :	
☐ Voir action à entreprendre N°	

DOSIMETRIE OPERATIONNELLE	☒ Sans objet
Organisme prestataire :	
Nature des dosimètres :	
Mise en œuvre : ☐ effectuée ☐ en cours ☐ non effectuée	
Protocole SISERI avec l'IRSN : ☐ établi ☐ en cours	
☐ Voir action à entreprendre N°	

SURVEILLANCE MEDICALE	☒ Sans objet
Examen médical : ☐ effectué ☐ non effectué ☐ spécial ☐ annuel ☐ autre :	
Nom du médecin du travail :	
Coordonnées professionnelles du médecin du travail :	
☐ Voir action à entreprendre N°	

CLASSIFICATION ET FORMATION DU PERSONNEL A LA RADIOPROTECTION	☒ Sans objet
Etude des postes de travail : ☐ effectuée ☐ non effectuée	
Nombre de personne de catégorie A : Nombre de personne de catégorie B :	
Existence de personnel non exposé : ☐ oui - Nombre : ☐ non	
Formation à la radioprotection (à renouveler tous les 3 ans) : ☐ effectuée ☐ non effectuée	
☐ Voir action à entreprendre N°	

REGLEMENT INTERIEUR	
☒ existant ☐ affiché	
☐ Voir action à entreprendre N°	

COMMENTAIRES

4. CONTROLES ADMINISTRATIFS

IDENTIFICATION	LOCALISATION	N° DE FICHE (contrôle technique)	REGIME ADMINISTRATIF	REFERENCE DATE LIMITE	NOM DU TITULAIRE	AUTORITE
HEUFT Spectrum TX HBBVXTB36 N° 2SG020314 N° LE FROID DET1	Entrée ligne boîte	1	Déclaration			Direction de l'inspection du travail
HEUFT Spectrum TX HBBVXTB36 N° 02SG020313 N° LE FROID DET2	Sortie ligne boîte	2	Déclaration			
☐ Voir action à entreprendre N°						

5. RESULTAT

N°	ACTIONS A ENTREPRENDRE	REFERENCE REGLEMENTAIRE

FICHE N° 1 : CONTROLE TECHNIQUE D'UNE

- ☐ INSTALLATION ☐ DE RADIOSCOPIE ☐ DE RADIOGRAPHIE
☐ INSTALLATION DE RADIOSCOPIE ET DE RADIOGRAPHIE
☒ INSTALLATION DE DETECTION DE NIVEAU PAR RAYON X

1. CONTROLES ADMINISTRATIFS
1.1. LOCALISATION

Bâtiment : Atelier d'embouteillage

Niveau : Rez-de-chaussée

Service : Chaîne d'embouteillage

Salle : Ligne de boîte

1.2. NATURE DU CONTROLE

- ☐ Contrôle à la réception dans l'entreprise
☐ Contrôle avant la première utilisation
☐ Contrôle lorsque les conditions d'utilisation sont modifiées
☒ Contrôle technique périodique ☐ annuel ☒ autre : Triennale
☐ Contrôle technique d'ambiance ☐ annuel ☐ autre :

1.3. IDENTIFICATION

Générateur radiologique	1	2	3
Marque	HEUFT	HEUFT	
Dénomination ou type	X1/15 - LTFM71	X1/15 - LTFM71	
Numéro d'identification	2SG020314	2SG020313	
	☒ Marquage CE	☒ Marquage CE	☐ Marquage CE
Année de construction	N°visa RP01/99/RO	N°visa RP01/99/RO	
H.T. maximale (kV)	60 KV / 15µA	60 KV / 15µA	
Document de conformité à la norme NFC 74-100	☐ présenté ☒ non présenté	☐ présenté ☒ non présenté	☐ présenté ☐ non présenté
Tube radiogène	1	2	3
Marque	HEUFT	HEUFT	
Dénomination ou type	X1/15 - LTFM71	X1/15 - LTFM71	
Numéro d'identification			
H.T. maximale (kV)	60 KV / 15µA	60 KV / 15µA	
Utilisation avec générateur N°			
Gaine	1	2	3
Marque	HEUFT	HEUFT	
Dénomination ou type	X1/15 - LTFM71	X1/15 - LTFM71	
Numéro d'identification			
H.T. maximale (kV)	60 KV / 15µA	60KV / 15µA	
☐ Installation en dispense de CAMARI ☐ Personnel titulaire du CAMARI			
☐ Voir action à entreprendre N°			

1.4. ACCESSOIRES, DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES

	Fonctionnement correct	Défaut de fonctionnement
Sans objet	☐	☐
☐ Voir action à entreprendre N°		

1.5. PROTECTION(S) COLLECTIVE(S)

	Efficace(s)	Inefficace(s)
Sans objet	☐	☐
☐ Voir action à entreprendre N°		

2. CONTROLES TECHNIQUES

2.1. CONFORMITE DE L'INSTALLATION A LA NORME NFC 15-160 ET A LA NORME NFC 15-164

Aération de la salle : ☒ sans objet ☐ satisfaisante	☐ Voir action à entreprendre N°
Sécurité porte : ☒ sans objet ☐ existante	☐ Voir action à entreprendre N°
☐ fonctionnement correct ☐ défaut de fonctionnement	☐ Voir action à entreprendre N°
Signalisation et coupure d'urgence à l'intérieur du local : ☒ sans objet	☐ Voir action à entreprendre N°
☐ fonctionnement correct ☐ défaut de fonctionnement	☐ Voir action à entreprendre N°
Contrôle électrique : ☐ effectué le 17 Avril 2010 ☐ par APAVE	☐ Voir action à entreprendre N°
Dispositifs de coupure et de protection des équipements radiologiques : ☒ existants	☐ Voir action à entreprendre N°
Affichage du plan (avec indications de la protection anti-X) : ☒ sans objet	☐ Voir action à entreprendre N°
Affichage et signalisation au poste de commande : ☐ réalisés	☐ Voir action à entreprendre N°
☐ Zone contrôlée ☐ et ☒ Zone surveillée : ☐ signalée ☐ signalées ☒ par trèfle	☐ Voir action à entreprendre N°
Signalisation lumineuse de mise sous tension : ☒ existante	☐ Voir action à entreprendre N°
☒ fonctionnement correct ☐ défaut de fonctionnement	☐ Voir action à entreprendre N°
Signalisation lumineuse d'émission X : ☒ existante	☐ Voir action à entreprendre N°
☒ fonctionnement correct ☐ défaut de fonctionnement	☐ Voir action à entreprendre N°
Signalisation sonore de début et de fin des émissions X : ☒ sans objet ☐ existante	☐ Voir action à entreprendre N°
☐ fonctionnement correct ☐ défaut de fonctionnement	☐ Voir action à entreprendre N°
Accès au local sécurisé : ☒ sans objet	☐ Voir action à entreprendre N°
Consignes ☒ zone contrôlée ☐ et ☒ zone surveillée : ☒ affichées	☒ Voir action à entreprendre N°1
Consignes d'urgence : ☒ existantes	☒ Voir action à entreprendre N°1
Etat de fonctionnement du générateur : ☒ satisfaisant	☐ Voir action à entreprendre N°
Etat d'entretien apparent de l'installation : ☒ satisfaisant	☐ Voir action à entreprendre N°
Conditions d'utilisation et d'entretien du générateur : ☒ conformes aux modalités du fabricant	☐ Voir action à entreprendre N°
Détecteur approprié pour déceler les fuites : ☐ disponible ☒ non disponible	☐ Voir action à entreprendre N°
☐ fonctionnement correct ☐ défaut de fonctionnement	☐ Voir action à entreprendre N°
Maintenance : ☒ effectuée	☐ Voir action à entreprendre N°

2.2. MESURES

MATERIEL DE MESURE UTILISE

Fonction	Marque	Type	Numéro	Date d'étalonnage
Déblmètre	NARDEUX	Babyline 31A	2439	01/2010

ETANCHEITE DE GAINÉ

		1	2	3
☐ Bloc ☐ Tube ☐ radiogène				
Conditions de mesure				
- H.T. (kV)		60	60	
- I (mA)		0.015	0.015	
Haute tension nominale				
- H.T. (kV)		60	60	
- I (mA)		0.015	0.015	
Valeur maximale admissible		à 1 m du foyer		
☐ cf. (1)	A	0	0	
Points	B	0	0	
de mesure	C	0	0	
à 1 m du foyer	D	0	0	
faisceau obturé	E	0	0	
(μGy/h)	F	0	0	

☐ Présence ☒ Absence ☒ d'émission parasite constatée

☐ (1) Vérification non effectuée : ☐ absence d'obturateur ☐ faisceau impossible à obturer en totalité
☐ sans objet (enceinte blindée)

☐ Voir action à entreprendre N°

ENVIRONNEMENT DU LOCAL D'UTILISATION OU DE LA CABINE								
CONDITIONS DE MESURES								
Caractéristiques d'émission : 60kV 0.015 mA								
Fantôme : ☒ Bouteille								
☐ pièce de fabrication habituelle								
Faisceau : ☒ horizontal ☐ et ☐ vertical ☐ panoramique								
Distance foyer/fantôme : ☐ 0,70 m ☒ 0,02 m								
DEBITS DE DOSES EFFICACES DANS LES LOCAUX ET ESPACES EXTERIEURS VOISINS								
Emplacement de la mesure Voir plan (paragraphe 4)	Débits de dose efficace mesurés (μGy/h) (1)	Facteurs			Débits de dose efficace réel (2) (μSv/h)	Lieux voisins		Avis (*)
		u	m	s		k	Valeur max. admissible (μSv/h)	
Dans le faisceau obturateur ouvert	450	1	1	0.7	450	10/3	2.5	A
Avant à 5 cm du bloc générateur sur la chaîne d'embouteillage.	0	1	1	0.7	0	10/3	2.5	C
Arrière à 5 cm du bloc générateur .	1.45	1	1	0.7	1.45	10/3	2.5	C
Côté droite à 5 cm du bloc générateur.	0	1	1	0.7	0	10/3	2.5	C
Côté gauche à 5 cm du bloc générateur .	0	1	1	0.7	0	10/3	2.5	C
(1) Suivant les conditions de mesure indiquées (2) facteur de pondération pour les rayons X = 1 u : facteur de correction en fonction de la H.T. m : facteur de multiplicité des sources radiogènes s : facteur relatif à la durée d'utilisation hebdomadaire k : affectation des locaux et espaces voisins suivant NF C 15-164 (*) C : conforme - NC : non conforme								
☐ Voir action à entreprendre N°								
COMMENTAIRES								
(A) L'accès au faisceau est interdit lors du fonctionnement de l'appareil.								
2.3. ZONE CONTROLEE - ZONE SURVEILLEE								
La zone contrôlée définie par vos soins est constituée par								
La zone surveillée définie par vos soins est constituée par								
☐ Voir action à entreprendre N°								

3. RESULTAT DU CONTROLE

AVIS GENERAL

L'installation ☐ est conforme à la norme NFC 15-160 et à la norme 15-164

☒ sera conforme à la norme NFC 15-160 et à la norme 15-164 après la réalisation des actions à entreprendre ci-dessous .

N°	ACTIONS A ENTREPRENDRE	REFERENCE REGLEMENTAIRE
N° 1	Apposer les consignes de sécurité à proximité et sur le détecteur HEUFT Spectrum TX N° 002 SG 020 313 en sortie de ligne boîte.	